

FLASH'INFO

SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER



DANS CE NUMÉRO...

RENTREE SCOLAIRE

2

- Horaires et conditions d'accueil
- École maternelle
- Circulation rue des Écoles

ANIMATION CULTURELLE

3

- Inscription à l'école de musique
- Lancement saison de la culturelle

4

- La médiathèque fête ses 10 ans

5

JOURNÉE DU PATRIMOINE

6

- À la découverte des sites qui ont fait l'histoire...

ANNONCES

7

- Réunions publiques de la municipalité
- Forum Éco&Co

8

- 8^e anniversaire du marché
- La tradition du marché trimestriel
- L'ordinateur citoyen

LES ÉCOLES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS REVIENNENT À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Dès le 4 septembre 2017, nos écoles maternelle et élémentaire reviendront à la semaine de quatre jours.

Un décret du 28 juin dernier a permis aux communes de revenir au rythme des quatre jours de classe par semaine si elles le désiraient, et ceci dès la rentrée 2017. Après consultation des conseils d'école, des maires de la communauté de communes et des élus de notre municipalité, il s'est avéré que le souhait de retourner, dès septembre 2017, aux quatre jours a été très largement majoritaire. Je précise toutefois que les élus de Soultz-sous-Forêts ont, pour leur part, émis un avis défavorable à ce changement précipité, tout en me laissant seul juge de la décision finale.

Après avoir évalué la situation, j'ai estimé que le projet éducatif porté par les 4 jours ½ n'emportait plus une adhésion suffisante pour une mise en œuvre apaisée et partagée. J'ai donc été amené, à l'instar de mes collègues de la communauté de communes, à demander à la direction académique de l'éducation nationale le retour aux quatre jours dès la rentrée 2017. Cette demande a été validée par l'instance de décision le 6 juillet dernier.

Pendant trois ans, la ville de Soultz-sous-Forêts a mis en place des TAP'S, deux fois par semaine. Des activités culturelles, manuelles, sportives étaient proposées aux enfants de nos écoles, avec pour seul objectif l'épanouissement de l'enfant. Chaque année, plus de 50% des enfants y ont participé. Je voudrais chaleureusement remercier toutes celles et tous ceux, élus, intervenants spécialisés, bénévoles, associations sportives, ATSEM, qui ont contribué à cette belle aventure.

Une page se tourne, mais je suis convaincu que le dossier n'est pas clos. Il n'est évidemment pas facile de conjuguer l'intérêt de l'enfant, le fonctionnement de la famille, les conditions de travail des enseignants, les contraintes professionnelles, ou les besoins du tourisme. Mais il faudra bien, un jour, regarder les choses en face : si nous voulons sauvegarder l'intérêt de l'enfant, le retour aux quatre jours entraînera vraisemblablement une amputation des vacances scolaires... et une réduction de la durée quotidienne, qui reposera la question des TAP'S !



Pierre MAMMOSSER
Maire de Soultz-sous-Forêts



Commune de
SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

Mairie
2, rue des Barons de Fleckenstein
67250 Soultz-sous-Forêts

WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR

LES HORAIRES DES ÉCOLES ET LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les horaires des écoles maternelle et élémentaire seront les suivants pour l'année scolaire 2017/2018

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	8H15 - 11H45	13H30 - 16H

Concernant l'accueil du matin, un dispositif a été mis en place au niveau du périscolaire à la rentrée 2015. Il permet l'accueil des enfants une demi-heure avant l'ouverture de la cour, soit à partir de 7 heures 35 dans le cadre des horaires listés ci-dessus. Ce dispositif est financé par la commune avec une contribution des parents.

De ce fait le dispositif qui existait encore au niveau de l'école maternelle, et qui avait été instauré dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, n'est pas reconduit.

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'aile OUEST a été rénovée en temps et en heure, même si quelques finitions sont encore en suspens.

Pour la rentrée scolaire qui commence, l'aile rénovée va être utilisée comme indiqué dans le schéma ci-contre :

- Au rez-de-chaussée il y aura la salle de sieste et un espace regroupant les locaux communs et le bureau de la directrice
- A l'étage il y aura 3 salles de classes et une salle d'atelier. L'école maternelle comportant au minimum quatre classes, voire une cinquième si le comptage à la rentrée est favorable, les classes restantes seront hébergées à l'école élémentaire.

Pour les récréations, l'école maternelle a vocation à utiliser, pour toutes les classes, une partie de la cour comme schématisé ci-dessous.



Mais cette situation va vraisemblablement évoluer après les vacances de la Toussaint.

En effet le conseil municipal va être saisi, lors de sa séance du 6 septembre, d'une proposition d'extension et d'accélération du projet de rénovation de l'école maternelle. Une extension qui doit permettre de prendre en compte, dans les meilleurs délais, le désamiantage et le ravalement des façades, ainsi que le remplacement de la toiture. Et une accélération des opérations pour finaliser l'ensemble du chantier pour la fin de l'année 2018.

Ce scénario ne devrait pas remettre en cause l'utilisation des salles telle que décrite ci-dessus. Par contre il faudra certainement revoir l'affectation des espaces pour les récréations.

Utilisation des locaux de l'école maternelle



LA RUE DES ÉCOLES DEVIENT ZONE DE RENCONTRE

Dans la rue des écoles la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les automobiles n'est pas chose aisée. La difficulté ne date pas d'aujourd'hui, ni même de hier, puisque cela fait plus de 30 ans que le sujet arrive périodiquement sur la table des conseils d'écoles.

Règlementation non respectée et comportement dangereux

Au fil des ans, des dispositions ont été prises, malheureusement plus ou moins respectées : limitation de vitesse à 10km/heure, interdiction de stationner le long de l'église, interdiction de circulation pour les véhicules à moteurs pendant les heures de classe, sauf pour les véhicules de services.

Les parents d'élèves ont à nouveau soulevé le problème, à juste raison, en pointant notamment le comportement dangereux de certains cyclistes et le non-respect de la réglementation par certains automobilistes.



Mise en place d'une zone de rencontre

Le maire a donc proposé, en plus de la réglementation déjà existante, la mise en place d'une zone de rencontre.

Dans le cas de la rue des écoles cette zone de rencontre sera même une zone de rencontre renforcée puisque la vitesse sera limitée à 10 km/heure, alors que la réglementation générale ne retient qu'une limitation à 20 km/heure.

Les modalités de mise en œuvre

Un totem explicatif, plus complet qu'un simple panneau, est en commande. Il sera implanté avant la fin du mois de septembre. Dès son installation, un arrêté municipal fixera les nouvelles règles de circulation dans la rue des écoles.

Une grande opération de sensibilisation des différents usagers de la rue, initiée par les parents d'élèves et soutenue par la municipalité, donnera ensuite le « coup d'envoi » de cette nouvelle façon de circuler et de cohabiter dans la rue des écoles.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE LE 7 SEPTEMBRE DE 17H30 À 19H30 À LA MAISON DE LA MUSIQUE ET DES ASSOCIATIONS

L'école de musique municipale de Soultz-sous-Forêts EMSF entame sa nouvelle saison. Elle accueille toute personne désirant s'inscrire à une pratique musicale.



Une offre très large

Les enfants âgés de 4 à 5 ans peuvent développer leur musicalité dans nos ateliers d'éveil musical : le mardi de 16h30 à 17h30 pour l'éveil 1^{re} année et de 17h30 à 18h30 pour l'éveil 2^e année.

Nous proposons également un jardin musical pour les enfants de 3 ans, le mardi de 16h à 16h30.

L'apprentissage d'un instrument de musique peut se faire à partir de 6 ans. Nous vous offrons la possibilité de vous inscrire à différents cours d'instrument : Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba, Baryton, Percussions, Batterie, Guitare, Piano, Violon, Chant...

Des actions collectives

Les élèves peuvent également participer à de nombreuses actions collectives : chorale des enfants, chorale des adultes, orchestre pour débutants, orchestre des jeunes.

La chorale des jeunes (de 6 à 15 ans) répètera le lundi de 17h30 à 18h30. Cet atelier est gratuit.

Les répétitions de la chorale adulte sont prévues le samedi de 10h à 11h30.

De 5 à 77 ans, il n'y a pas d'âge pour commencer la musique !

Pour tous renseignements, consulter le site www.soultzsousforets.fr ou contacter M. SCHMITZ Renaud, directeur de l'école de musique, au 06 81 78 79 96 ou par mail musique_schmitz@hotmail.com



LANCEMENT DE LA SAISON À LA SALINE LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Entre permanence et nouveauté, La Saline poursuit son chemin après avoir subi quelques rebondissements dans son rythme de croisière.

Le départ de Malou Froesel tout d'abord. Malou a accompagné La Saline vers la maturité professionnelle. Notre équipement est maintenant reconnu dans le paysage des scènes culturelles de l'Alsace du Nord. La mutualisation avec la Nef ensuite. La démarche est exigeante mais l'objectif est clair : rassembler nos forces et partager nos expériences pour faire de l'Alsace du Nord une terre d'excellence du spectacle vivant et de l'animation culturelle.

Créer du commun entre tous est un objectif qui doit se renforcer. C'est pourquoi, la saison culturelle 2017/2018 faite d'humour, de théâtre classique, de musique, d'écritures plus contemporaines, nous permet aussi d'aborder pleinement la partie immergée de l'iceberg : la médiation culturelle.

Venez découvrir cette nouvelle saison culturelle !

Deux soirées conviviales sont organisées pour découvrir en images et en vidéos, les spectacles et les nouveautés portés au fil de la saison commune par les deux Relais Culturels, la Nef et La Saline.

- le vendredi 15 septembre à 20h à La Nef de Wissembourg
- le samedi 16 septembre à 20h à La Saline de Soultz-sous-Forêts

Les soirées de présentation seront suivies de *SoliloqueS* par la compagnie Singulière, un spectacle de cirque mêlé à du théâtre et à de la danse qui saura vous surprendre.

L'entrée est libre sur réservation et dans la limite des places disponibles en téléphonant au 03 88 80 47 25 ou au 03 88 94 11 13 avant le 8 septembre.



LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE : ELLE A TOUT D'UNE GRANDE !

Elle a ouvert ses portes en septembre 2007. Elle a été inaugurée en décembre de la même année. Elle est aujourd'hui un des fers de lance de l'animation culturelle du territoire. Toute l'équipe de la médiathèque a mis les petits plats dans les grands pour fêter dignement ce 10^e anniversaire.

DU 6 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE LA MÉDIATHÈQUE EST EN FÊTE !

Petits et grands, enfants, adolescents, adultes, quel que soit votre âge, vous êtes toutes et tous conviés à participer à la fête !

LES MOMENTS FORTS TOUT AU LONG DE CES 30 JOURS :



Mercredi 6 septembre à 16h

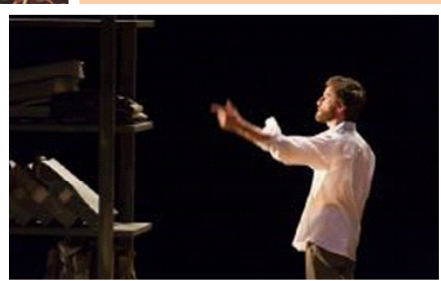
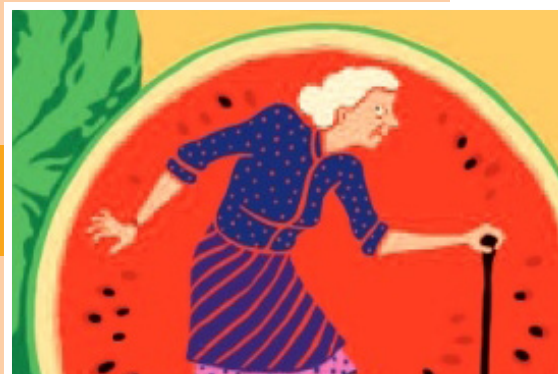
Emmanuelle Filippi Hahn - *Gustave, le petit cochon qui aimait les couleurs*

Spectacle de contes pour enfants de moins de 3 ans, sur inscription.

Mercredi 13 septembre à 16h

Jeanne Barbieri - *Grandement minuscule*

Spectacle de contes pour enfants de 3 à 6 ans, sur inscription.



Vendredi 22 septembre à 18h

Christian Peultier - Atelier dessin sur le tigre, suivi à 20h de la lecture du *Tigre* de Dario Fo par la Compagnie Facteurs Communs Pour ados et adultes, sur inscription.

Mercredi 27 septembre

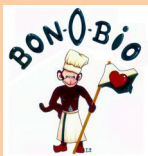
Patrice Seiler - *Atelier récup'art ou illustration en volume* séance à 10h et 14h Pour enfants de 6 à 12 ans, sur inscription.



LE SAMEDI 7 OCTOBRE APRÈS-MIDI FESTIF

Pour clôturer ce mois de fête et de célébration pour les 10 ans de la médiathèque !!!

Au courant de l'après-midi :



Cours de chocolat de 14h à 16h

avec fabrication de truffes, tablettes et amandes enrobées par Raphaël Keppel de Bon-O-Bio, sur inscription.

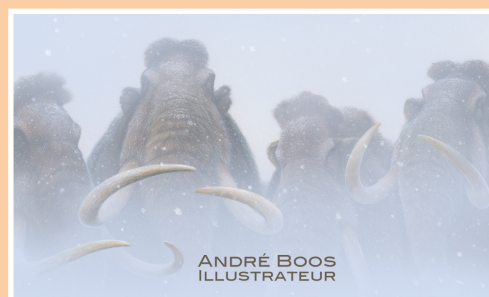


Animation musicale par le groupe Zorzal, trio de musiques et chants du monde

Trois musiciens strasbourgeois qui voyagent, immobiles, du bassin méditerranéen à l'Alsace, en passant par les Balkans, à flots d'accordéon, roulements de tambours et lancés de voix.

Illustration « démo-participative » avec André Boos

Atelier d'écriture



Et puis viendra le moment officiel et convivial autour d'un goûter d'anniversaire ... et des surprises !!!

ET PENDANT TOUTE LA PERIODE D'ANNIVERSAIRE

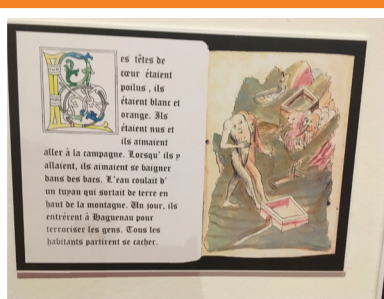
JEU CONCOURS

Par ailleurs, au courant du mois de septembre, la médiathèque vous propose également un jeu-concours : écrivez ou dessinez votre plus beau souvenir de la médiathèque (ou avec un document de la médiathèque) et gagnez un abonnement d'une année pour faire le plein de culture !



LA CLASSE, L'ŒUVRE : EXPOSITION ET ANIMATIONS

Cette exposition et ces animations ont pour thème le travail réalisé, l'année dernière, par deux classes de l'école élémentaire, le CE1/CE2 de Madame Motta et le CE2/CM1 de Monsieur Lopez. Un travail sur la céramique de Charles Bastian installée à l'entrée du Musée Historique de Haguenau et réalisée en 1904 selon un carton de Léo Schnug. Cette céramique représente l'atelier de calligraphes, de copistes et de miniaturistes que Diebold Lauber a installé à Haguenau à l'aube du XV^e siècle. Les élèves ont travaillé en amont sur les notions de calligraphies, enluminures et ont découvert les œuvres du Musée Historique. Le fruit de leur travail a déjà été présenté, lors de la nuit des musées, dans le cadre unique de la Chapelle des Annonciades.



LE 17 SEPTEMBRE À LA DÉCOUVERTE DES SITES QUI ONT FAIT L'HISTOIRE DE LA VILLE



Soultz-sous-Forêts a un passé historique plutôt riche et dense. Et même ancien puisqu'on a retrouvé un site gallo-romain datant de 80 après J.-C. La position géographique, au cœur de l'Outre-Forêt, a amené les Fleckenstein à édifier un château dès 1259 pour contrôler les déplacements nord-sud et est-ouest dans ce territoire de la Basse-Alsace. Ces mêmes Fleckenstein ont également œuvré pour que la localité accède au rang de ville en 1346. D'autres coups de pouce ont jalonné notre histoire comme l'exploitation des richesses du sous-sol, du sel à la géothermie en passant par le pétrole, la nomination de la ville en tant que chef-lieu de canton en 1790, ou l'arrivée du premier train dès 1855.

Un patrimoine historique relativement restreint

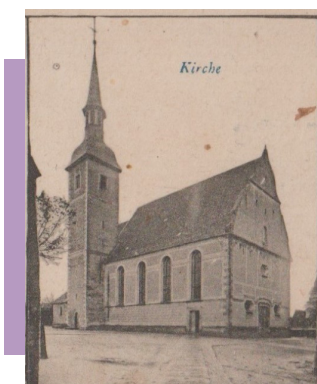
Malgré ce passé plutôt riche et dense, le patrimoine que nous lègue cet historique est relativement restreint. En cause les velléités de liberté du commerce des bourgeois de Haguenau et de Strasbourg, qui ont, à plusieurs reprises, endommagé le château fort qui a fini par être détruit en 1680. En cause, aussi, les 3 bombardements de la seconde guerre mondiale qui ont fait des dégâts considérables. En cause, enfin, certaines décisions récentes comme la démolition du château de Bode pour le remplacer par un supermarché.

La découverte des sites qui ont fait l'histoire de la ville reste malgré tout passionnante...

D'abord grâce au patrimoine qui est arrivé jusqu'à nous : les vestiges du mur d'enceinte, l'église protestante, dont l'histoire commence à la fin du XVe siècle, et ses dalles funéraires des Fleckenstein, le presbytère protestant de 1726, le château Geiger de 1750, l'ancien presbytère catholique de 1779, la maison Muntz-Kiener et l'Hôtel de Ville du début du XIXe siècle, le monument de la guerre de 1870 inauguré en 1889, le cimetière juif de 1891 et la synagogue de 1897, l'église catholique de 1908, le monument aux morts de 1922, ...



Ensuite grâce à la mise en situation des sites, même lorsque le patrimoine a disparu, par l'utilisation de photos et d'illustrations diverses.



LE 17 SEPTEMBRE DÉCOUVREONS, ENSEMBLE, LE PATRIMOINE HISTORIQUE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Comment ?

Rendez-vous au kiosque, place du Général de Gaulle, de 14 à 17 heures.

Nous vous remettons une brochure avec le circuit préconisé, les sites classés par ordre chronologique de date, et une description de chaque site.

Vous pourrez ensuite aller à la « recherche » des différents sites, signalés sur le terrain par des panneaux.

Le circuit est de 6 kilomètres.

Avec les visites intérieures, églises protestante et catholique, synagogue, salle voûtée, il faut compter environ deux heures.

LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITE AUX RÉUNIONS PUBLIQUES DE MI-MANDAT

En mars 2017 nous avons passé la mi-mandat. En octobre 2017, il ne restera plus que 29 mois pour réaliser le programme qui avait été présenté lors du débat municipal de 2014.

Les traditionnelles réunions publiques de mi-mandat sont une occasion de faire un point d'avancement : qu'est-ce qui a été fait, qu'est-ce qu'il reste à faire, qu'est-ce qui ne sera finalement pas fait... etc.

Ces questions valent évidemment pour les investissements immobiliers. D'autant plus que ces opérations pèsent sur le budget et sur l'équilibre financier de la commune.

Mais bien d'autres domaines sont au cœur du débat et constituent des indicateurs particulièrement significatifs de la vitalité d'une collectivité : l'urbanisation, l'animation culturelle, le commerce, l'action citoyenne, l'action solidaire, la vie associative et sportive, les questions scolaires, etc.



**Venez en discuter avec l'équipe municipale au courant du mois d'octobre.
Trois dates vous sont proposées :**

**11 et 25 octobre, à 19h, à La Saline
18 octobre, à 19h, à la mairie de Hohwiller**

WEEK-END ÉCO & CO

Venez en famille aux ateliers et interventions pour petits et grands autour des économies d'énergie, de lutte contre le logement indécent, de l'écologie, du tri des déchets, du compost et de l'environnement ; une manifestation organisée par la CAF et le CCAS.

Ouverture au public :

- Vendredi 20 octobre 2017 de 16h00 à 20h00
 - Samedi 21 octobre 2017 de 14h00 à 18h00
 - Dimanche 22 octobre 2017 de 10h00 à 18h00
- Petite restauration sur place pendant les 3 jours.

De nombreux intervenants seront présents autour de la maison en carton grandeur nature, une maison animée par les jeunes de la Mission Locale Alsace du Nord :

ESPACE CUISINE

- Intervention du SMICTOM (tri des déchets)
- Atelier de «goûter sans déchet» par la chambre de consommation d'Alsace

ESPACE SALLE DE BAIN

- Fabrication de produits ménagers par les associations «face ile @ vivre» et «Réussir»

ESPACE CHAMBRE

- Intervention d'Electricité de Strasbourg et de GDF

ESPACE SALON

- Intervention du SLIM proposant des diagnostics énergétiques à domicile & éco gestes
- Point info Energie avec le service OKTAVE initié par la région Grand EST et l'ADEME
- Présentation du dispositif du conseil départemental «PIG Rénov Habitat» par Urba concept
- Atelier autour du numérique réalisé par la CAF du Bas-Rhin



ESPACE JARDIN

- Jardin potager avec légumes de saisons, arbres fruitier et ateliers sur le compostage avec AJVOF et le groupe Jardin solidaire
- Présentation de la Permaculture et de légumes anciens et vivaces & une animation autour de confection de galettes par les jardins écologiques
- Exposition de ruches avec matériel d'extraction et présentation de la cire, du miel, du pollen et du rôle des abeilles par un Apiculteur

Jeux concours sur la fabrication d'épouvantails réalisés par les différentes classes des écoles de Soultz-sous-Forêts et Surbourg.

Un tirage au sort sera effectué pour l'ensemble des visiteurs pendant le week-end pour gagner un composteur.

Clôture le dimanche 22 octobre 2017 à 16 heures avec remise des prix

22 SEPTEMBRE : LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE FÊTE SES 8 ANS

Le premier marché hebdomadaire de l'actuelle formule s'est tenu le vendredi 18 septembre 2009. Il a été officiellement inauguré le 9 octobre 2009, en présence de tous les partenaires qui ont contribué à son émergence, en particulier la chambre d'agriculture. Lors des discours plusieurs intervenants ont exprimé le souhait que le marché puisse rapidement bénéficier... d'un espace couvert.

Le temps a passé. Le marché a largement trouvé sa clientèle. Il est même devenu un incontournable du commerce territorial, et une référence en termes de marché hebdomadaire. Malgré le succès, le conseil municipal n'a pas perdu de vue la création d'un espace couvert. Ce devrait être chose faite en 2018, dans le cadre du projet des « Jardins de la Saline ».

**En attendant, vous êtes, toutes et tous,
invités à fêter dignement**

LE 8^E ANNIVERSAIRE DE NOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

**autour d'un buffet campagnard
animé par l'ensemble
des Joyeux musiciens de l'Outre-Forêt**

13 SEPTEMBRE : LA TRADITION DU MARCHÉ TRIMESTRIEL

Soultz dispose d'un marché saisonnier depuis des siècles. Dans le temps il se tenait à des dates bien précises qui, selon notre historien Jean-Laurent Vonau, étaient les suivantes : le mercredi après le troisième dimanche de carême, le mercredi se situant 10 jours avant la fête Dieu, le mercredi 10 jours après la Kirwe, et enfin le mercredi de la troisième semaine avant Noël.

Aujourd'hui les dates peuvent être plus fluctuantes, mais l'esprit est conservé.

En tout état de cause, le marché trimestriel de Soultz-sous-Forêts est encore un des plus importants de l'Alsace du Nord et, à ce titre, il reste un indicateur intéressant de l'attractivité commerciale de notre bourg.



EN NOVEMBRE : ROLAND CLAUSS PROPOSE « L'ORDINATEUR CITOYEN »

Rentrons ensemble dans cette ère du numérique qui s'impose à nous. Sachons utiliser à notre profit cet outil fantastique que représente l'ordinateur dans le sens le plus large du terme.

À partir du mois de novembre 2017, Roland Clauss propose, avec l'accord de la municipalité, une formation-initiation gratuite à l'utilisation du numérique dans notre vie quotidienne.

Après consultation des citoyens, une réunion publique sera organisée pour affiner la demande citoyenne.

Les thèmes de cette initiation pourraient être les suivants:

- 1) Les démarches administratives et autres par l'utilisation de l'internet à partir de votre domicile.
- 2) Une aide à la maîtrise de l'outil, pas d'assistance, ni de prestation de services.
- 3) Démystification de l'outil informatique, qui n'est guère plus qu'un « grille-pain » (dixit Roland Clauss) auquel on a appris par la programmation à exécuter des tâches. D'ailleurs si vous retirez la prise de courant, il ne reste devant vous qu'un objet inerte.
- 4) Que pouvons-nous faire avec un simple ordinateur. Vaste domaine, il va falloir faire des choix entre internet, messagerie, bureautique, achats, etc. Ni les jeux, ni le piratage seront abordés.
- 5) Comment se protéger simplement contre les virus, le piratage, l'exploitation de notre vie privée.

Si vous êtes intéressé(e) par la démarche, Roland Clauss vous propose de le contacter au 06 86 10 79 07 ou à l'adresse courriel roland.clauss@wanadoo.fr

Roland Clauss précise qu'il fait de l'informatique depuis une trentaine d'année, qu'il a acheté sa première machine en 1986 (ZX 81 de Sinclair pour les connaisseurs) et que sa démarche n'a d'autre intérêt que celui de rendre service et développer le vivre ensemble.

SUIVEZ ÉGALEMENT, SUR LA TOILE, LES ACTUALITÉS, LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX, ASSOCIATIFS ET CULTURELS DE LA COMMUNE EN CONSULTANT

Le site de la ville : www.soultzsousforets.fr et Facebook : **Soultz-sous-Forêts Hohwiller**

Le site de La Saline : www.la-saline.fr et Facebook : **La Saline – Relais Culturel**

Le site de la médiathèque : <http://soultz-sous-forets.bibli.fr/opac/> et

Facebook : **Médiathèque de Soultz-sous-Forêts**